ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

Distribution Solennelle des Prix a l'Academie Provencher, le 23 Juin 1888.

PALMARE.

Prix d'exactitude à servir à la messe—Joseph Désourdis, Albert Rousseau, François Désourdis, François Dusseault, Achille Rousseau, Uldéric Trudeau, Aimé Cinq-Mars, Marius Cinq-Mars.

5ÈME DIVISION.

Assiduité—Ces prix sont offerts par le Bureau d'Education. Pas un seul jour d'absence: Arthur Cusson, François Désourdis, Joseph Désourdis, Rodolphe Leclair.

Prix libéraux—Joseph Désourdis, prix d'instruction religieuse.

François Désourdis, prix d'application générale. Ce prix est offert par M. le Surintendant de l'Education.

Rodolphe Leclair, prix de calcul mental.

Pierre Grenon, prix de conversation anglaise.

Arthur Cusson, prix de dessein linéaire.

Cours français—Joseph Désourdis, 1ers prix de diligence, cathéchisme, lecture, grammaire, analyse, histoire du Canada, connaissances utiles et géographie, et un 2ème d'arithmétique.

François Désourdis, 1ers prix de diligence, catéchisme, orthographe, analyse, histoire du Canada; les 2èmes de géographie, connaissances utiles et d'arithmétique.

Rodolphe Leclair, 1ers prix d'arithmétique, lecture, orthographe et analyse, et le 2ème d'écriture.

Pierre Grenon, un 1er prix de géographie et lecture, et un 2ème d'orthographe et d'écriture.

Arthur Cusson, un prix d'arithmétique.

5TH DIVISION.

English Course—François Désourdis, 1st prizes for Orthography, Translation and Grammar and a 2nd for Parsing.

Joseph Désourdis, 1st prizes for Reading, Orthography and 2nd for Parsing.

Rodolphe LeClair, 1st prizes for Reading, Translation and Parsing and 2nd for Orthography.

Pierre Grenon, 1st prizes for Reading and Translation.

4ÈME DIVISION.

Assiduité—Pas un seul jour d'absence—Joseph Ferland, Rodolphe Ferland, Aimé Cinq-Mars, Siméon Dusseault, Joseph Sioux, Albert Rousseau Alfred Bédard.

Prix libéraux—Aimé Cinq-Mars, prix d'instruction religieuse. Ce prix est offert par M. Kéroack.

Albert Rousseau, prix d'application générale. Ce prix est offert par la Révérende Mère Hamel.

Joseph Sioux, prix de politesse. Ce prix est offert par M. Kéroack.

Uldéric Trudeau, prix de chant.

Alfred Bédard, prix d'écriture.

Joseph Bédard, prix de dessin linéaire.

Cours français—Aimé Cinq-Mars, 1ers prix de catéchisme, lecture, grammaire, histoire sainte, connaissances utiles, géographie et analyse.

Albert Rousseau, 1ers prix de catéchisme, lecture, orthographe, et 2ème de connaissances utiles.

Siméon Dusseault, 1ers prix d'analyse, lecture et histoire sainte, et 2ème de géographie.

Joseph Ferland, 1er prix de catéchisme et 2èmes prix d'histoire et connaissances utiles.

Joseph Sioux, 1ers prix de lecture et arithmétique, et 2èmes prix de géographie et connaissances utiles.

Uldéric Trudeau, 1ers prix d'arithmétique, histoire et lecture.

Alfred Bédard, 1er prix d'analyse et 2èmes de géographie et histoire.

Rodolphe Ferland, 2ème prix d'écriture et 3èmes de lecture et histoire.

4TH DIVISION.

English Course—Aimé Cinq-Mars, 1st for Grammar and Parsing and 2nd for Reading.

Siméon Dusseault, 1st for Reading, Grammar and Parsing.

Joseph Ferland, 2nd for Grammar and Reading.

Albert Rousseau, 2nd for Reading and Translatoin.

Joseph Sioux, 1st for Reading and 2nd for Translation.

Uldéric Trudeau, 2nd for Reading and Grammar and 3rd for Translation.

Alfred Bédard, 2nd for Grammar and 3rd for Reading.

Rodolphe Ferland, a 2nd for Reading and 3rd for Translation.

3ÈME DIVISION.

Assiduité—Marius Cinq-Mars, Achille Rousseau, Elzéar Gauthier.

Assistance à la sainte messe—Pierre Martin, Pamphile Laurendeau, Edouard Coutu, Louis Joyal, Louis Lévêque, Auguste Bernier.

Prix libéraux—Instruction religieuse, Pamphile Laurendeau.

Application générale, Marius Cinq-Mars. Ce prix est offert par M. Kéroack.

Bonne conduite, Auguste Berdier Ce prix est offert par M. Kéroack.

Ecriture, Achille Rousseau.

Calcul, Pierre Martin.

Cours français—Marius Cinq-Mars, les 1ers prix de Catéchisme, lecture, orthographe et géographie.

Pamphile Laurendeau, les 1ers prix de grammaire, lecture et histoire sainte.

Auguste Bernier, un 1er prix de catéchisme, un 2ème d'orthographe et histoire sainte.

Achille Rousseau, les 1ers prix d'arithmétique et grammaire, et 2ème prix de géographie.

Elzéar Gauthier, les 1ers prix d'orthographe, lecture et histoire.

Pierre Martin, un 1er prix de catéchisme, grammaire, géographie et histoire

Louis Joyal, un 1er prix de catéchisme, un 2ème d'orthographe, lecture et histoire.

Saül Milord, 1er prix d'arithmétique, 2èmes de grammaire et géographie.

Louis Lévêque, 2èmes prix de catéchisme, grammaire et histoire sainte.

Louis Lessard, 2èmes prix de catéchisme, lecture et écriture.

Edouard Coutu, 1er prix de catéchisme, et les 2èmes de géographie et histoire.

Michel Vaudry, 1er prix d'arithmétique, et le 2ème de grammaire.

Joseph Joyal, un 1er prix d'écriture.

3RD DIVISION.

English Course—Marius Cinq-Mars, 1st for Grammar and Parsing, and 2nd for Reading.

Pamphile Laurendeau, 1st for Reading and Grammar, and 2nd for Parsing.

Auguste Bernier, 1st for Grammar and Reading, and 2nd for Parsing.

Achille Rousseau, 1st for Reading and 2nd for Grammar.

Elzéar Gauthier, 1st for Grammar and Parsing and 2nd for Reading

Pierre Martin, 1st for Parsing and 2nd for Reading.

Louis Joyal, 1st for Grammar, 2nd for Reading.

Saül Milord, 1st for Reading and Parsing.

Louis Lévêque. 2nd for Reading and Grammar.

Edouard Coutu, 1st for Reading and 2nd for Parsing.

Michel Vaudry, 1st for Reading and Grammar.

Louis Lessard, 2nd for Reading and Parsing.

Joseph Joyal, 2nd for Reading.

2ÈME DIVISION.

Assiduité—John Gingras, Alphonse Morin, William Kittson, Félicien Dusseault.

Assistance à la messe—Alphonse Morin, Andrew McDermott, Noel Bernier, William D'Eschambeault.

Prix libéraux—Application générale, John Gingras;

Instruction religieuse, Noel Bernier;

Bonne conduite, Alphonse Morin;

Calcul, Arthur Hearn.

Cours français—John Gingras, 1ers prix de catéchisme, Arithmétique, lecture et histoire.

Alphonse Morin, 1ers prix de catéchisme, lecture, arithmétique et écriture.

Noel Bernier, 1ers prix de catéchisme, lecture, écriture et histoire.

Hormidas Leblanc, 1ers prix de lecture, et arithmétique.

Hormisdas Hogue, 2ème prix de catéchisme et lecture.

Edmond Desgagniers 2ème prix de lecture.

William Kittson, 2ème prix de lecture.

William D'Eschambeault 1er prix d'arithmétique et 2ème de lecture.

Eugème Lévêque, 2ème prix d'arithmétique.

Joseph Robert, 1er prix de lecture.

Andrew McDermott, 2ème prix d'arithmétique.

Arthur Clément, 1er prix de lecture.

Raoul Tassé, 1er prix de lecture, 2ème de catéchisme.

Félicien Dusseault, 2ème prix de catéchisme.

Arthur Hearn, 1er prix de lecture, 2ème de catéchisme

Joseph Joyal, 1er prix de catéchisme 2ème de lecture.

Adélard Picard, 2ème prix de catéchisme.

2ND DIVISION.

English Course—John Gingras, 1st for Reading and Spelling.

Alphonse Morin, 1st for Spelling, 2nd for Reading.

Noël Bernier, 1st for Reading, 2nd for Spelling.

Joseph Robert, 1st for Reading, 2nd for Spelling.

Andrew McDermott, 2nd for Reading and Spelling

Joseph Gauthier, 2nd for Read-

Arthur Hearn, 1st for Spelling.

William Kittson, 2nd for Reading.

Raoul Tassé, 1st for Reading.

William D'Eschambeault, 1st for Spelling.

Hormisdas Hogue, 1st for Reading, 2nd for Spelling.

Hormisdas Leblanc, 2nd for Reading.

Arthur Clément, 1st for Reading, 2nd for Spelling.

Eugène Lévêque, 2nd for Spelling.

Edmond Desgagniers, 1st for Spelling.

Joseph Joyal, 1st for Spelling.

Félicien Dusseault, 2nd for Spelling.

1ÈRE DIVISION.

Assiduité—Lindsay Hay, François Gosselin, Napoléon Sioux, Edouard Turenne, David Guichon, Joseph Turcotte et Charles A. Lambert.

Prix libéraux—Instruction religieuse, David Guichon.

Application générale, Charles A. Lambert

Conduite, François X. Gosselin.

Chant, Edouard Turenne.

Politesse, Joseph Buron.

Lecture, Joseph Lévêque.

Conversation anglaise, Aimé Fournier.

Calcul, Dolphis Ménard.

Ecriture, Arthur Parent.

Cours français—Prix de catéchisme—François X. Gosselin, David Guichon, Napoléon Sioux, Louis Daunais, Lindsay Hay.

Prix de connaissances utiles—Joseph St. Jean, Louis Desgagniers, Alexandre Lessard, Joseph Turcotte.

Prix d'écriture—Alphonse Guichon, Dolphis Daunais, William Lessard, Alexandre Joyal, Jules Jolo, Alexandre Couture, Calixte Fournier, Charles Porter.

Prix d'arithmétique—Camille Dusseault, George Beaubien, Arthur Turenne, Georges Morin, Georges Hearn, Albert Fournier.

Prix de lecture—Albert Parent, Hervé Buron, Achille Hogue, Joseph Mondor, Napoléon Ducharme. Eddie McKoff, Eugène Bélanger.

Prix d'épellation—Raoul Lam-

bert, Alfred Bernier, Léon Ferland, Albert Lecours, Emile Cloutier, Josephat Ménard, Edouard Ducharme.

Autres prix d'épellation — Roméo Chénier, Léonide McDermott, Thomas Leacock, John Mondor, Edmond Kittson, James Lauzon, Joseph Chamberland, Joseph Corbeille.

Prix d'Encouragement — Joseph Bourdeau, Paul Turenne, Adjutor Hogue, Albert Ducharme, Joseph Desgagniers, Joseph Hamelin, Louis Philippe Turenne, James Landry, Albert Letendre, Joseph Leblanc.

1ST DIVISION.

English Course — Reading : Charles A. Lambert, Aimé Fournier, Joseph Buron, Arthur Parent, Joseph Lévêque, Dolphis Ménard.

Spelling—Edouard Turenne, Emile Duplessis, Chrysostôme Letendre, Oscar Masse, Zénophile Ménard, Augustin Brownrigg.



Jeudi, 5 Juillet 1888.

LES ELECTIONS.

La lutte est commencée tout de bon depuis hier, pour se terminer mercredi prochain dans les comtés où les candidats n'ont pas été élus par acclamation. Les électeurs savent maintenant les noms et le nombre des candidats. Tout embarras disparaît du moment que la nomination est faite, car jusqu'alors il survient presqu'inévitablement des changements, de nouvelles candidatures surgissent, en sorte que ceux qui se sont déjà prononcés se trouvent souvent embarrassés. Nous avons, à diverses reprises, averti nos amis de ne pas trop se presser à promettre leur appui aux candidats qui sollicitaient leurs suffrages, et nous avions raison, parceque plusieurs d'entre eux regrettent cette précipitation ; mais les plus blâmables ne sont pas les électeurs, car, dans la plupart des cas, on leur a arraché leur signature, en leur disant qu'il n'y avait pas d'opposition ou en les laissant libres de voter pour le candidat de leur choix. L'unique ambition de ces candidats était d'obtenir le plus grand nombre de signatures possible, afin de faire croire à leur popularité. Tout électeur qui a signé sous de telles circonstances est parfaitement libre de voter pour qui bon lui semble, surtout si des changements sont survenus depuis que sa signature a été donnée.

A Saint-Boniface MM. Roger Marion et J. Ernest Cyr ont été mis en nomination. Lundi soir, il y a eu à l'hôtel-de-ville une assemblée publique des électeurs et la majorité de ceux présents était favorable à la candidature de M. Marion. M. Lemay présidait et des discours ont été prononcés par les deux candidats et par MM. Prendergast et LaRivière. La discussion s'est faite avec la plus grande courtoisie de part et d'autre.

Dans LaVérandrye, MM. W. Lagimodière et Louis G. Gagnon font la lutte. Hier, il était rumeur que M Gagnon laissait le champ libre à son adversaire ; mais cette nouvelle n'a pas été confirmée et n'est pas probable.

A Cartier, MM. Thos. Gelley et Joseph Hamelin ont été mis en nomination. C'est à tort que les journaux de Winnipeg annoncent l'élection de M. Gelley par acclamation, car M. Hamelin a été mis en nomination.

A Carillon, M. Martin Jérôme a vu disparaître tous ses adversaires et surgir un nouveau candidat dans la personne de M. Paul Chénard, qui s'est démis de sa place de régistrateur, pour accepter la candidature. M. Aimé Beaubien avait l'appui presque unanime de la municipalité d'Youville, mais étant peu connu dans le centre de la division électorale où les électeurs étaient déjà engagés envers les autres candidats, il n'a pas voulu entrer dans la lutte où les chances de part et d'autre étaient tant soit peu douteuses et s'est retiré. Le résultat de l'élection aujourd'hui dépend de l'attitude que prendront les électeurs d'Youville.

A Morris, une surprise était réservée aux électeurs, qui après une campagne assez vive, ont assisté au triomphe facile de M. A. F. Martin. M. Tennant, qui, jusqu'au dernier moment, se disait certain de la victoire, n'a pas paru le jour de la nomination. M. Martin est élu.

Dans Woodlands, la nomination a eu lieu hier, à Marquette, et l'hon. M. Prendergast a été mis en nomination avec son opposant M. J. M Robinson. D'après les nouvelles que nous avons, M. Prendergast aura une forte majorité dans la partie sud du comté de Marquette, pendant que M. Robinson commande un vote considérable vers le nord, en sorte que les deux partis, reclament la victoire.

Dans les trois divisions électorales de Winnipeg, les candidats déjà annoncés ont été mis en nomination : M. J. J. Golden est l'adversaire de l'hon. M. Jones, l'hon. M. McMicken celui de M. Campbell et M. Thos. Gilroy celui de M. McMillan.

L'hon. M. Greenway a été élu par acclamation à Mountain ; il en a été de même de M. Winram à Manitou et de M. Young à Killarney.

Les divisions de Brandon ont leur candidats des deux partis MM. Smart et Cliffe au centre, MM. Macdonald et Sifton au nord et MM. Kirchhoffer et Graham au sud.

A Rosenfeldt MM. W. Hespeler et E. Winkler ont été mis en nomination.

A Emerson, MM. Douglas et Thompson font la lutte.

Dans Souris l'ancien député, M. Alexander, a pour adversaire un nommé Thompson.

A la Montagne la Tortue le Dr Schraffner est l'adversaire de M. Hettle.

L'hon. M. Norquay et M. Duncan Macarthur sont nommés dans Kildonan.

A Rockwood la lutte est entre l'ancien député M. Jackson et M. Rutherford.

M. Kenneth McKenzie l'ancien député de Lakeside a à lutter contre M. McLennan, avocat du Portage.

A Westbourne, M. C. P. Brown s'est retiré, les candidats nommés sont MM. Morton et McKelvie.

Dans Beautiful Plains, M. Crawford a pour adversaire M Davidson, qu'il a supplanté à la dernière élection.

Dans Norfolk, comme dans la division précédente, ce sont les deux mêmes candidats qui luttèrent il y a deux ans ; M. Gilbert, médecin des hommes, veut sa revanche contre M. Thompson, le médecin des bêtes, qui l'emporta la dernière fois.

Minnedosa a trois candidats, en sorte que l'ancien député, M. Gillies, a deux adversaires

Shoal Lake a deux candidats MM. Harrower et Claridge. Il en est de même dans Dennis où M. McLean a pour adversaire M. McDougall.

Dans Lansdowne, MM. Macdonell et O'Malley sont sur les rangs.

Dans Cypress, M. Wood lutte contre deux partisans du gouvernement, MM. Thompson et Burnett.

Dans Russell, l'élection est remise à samedi, à cause de certaines irrégularités. Il y a trois candidats annoncés.

MM. Lawrence, à Morden, Mickle à Birtle et Roblin à Dufferin ont été élus par acclamation.

Au Portage-la-Prairie, l'hon. procureur-général Martin n'a pas eu d'opposant.

Dans Springfield, le candidat du gouvernement, M. Conklin, s'est retiré et M. Smith, l'ancien député, est élu.

LES NOUVEAUX LIEUTENANT-GOUVERNEURS.

A WINNIPEG.

L'hon. Dr. Schultz a été assermenté lundi après-midi, à l'hôtel du gouvernement, comme lieut.-gouverneur de Manitoba.

L'élite des citoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg assistait à la cérémonie.

Son honneur le juge Dubuc fit prêter serment au nouveau gouverneur en même temps que M. J. J. McGee, greffier du conseil de la Puissance lui remettait la commission le nommant à cette haute dignité.

A REGINA.

Le télégraphe nous anonce ce matin que l'hon. M. Royal a été assermenté hier à Regina comme lieut.-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. M. A. E. Forget lui fit lecture de la commission le nommant lieut.-gouverneur après quoi M. McGee lui fit prêter le serment d'allégeance et son honneur le juge Richardson celui de lieut.-gouverneur et garde du grand sceau. Le maire Hamilton lut ensuite une adresse de bienvenue. En réponse, son honneur dit que l'accueil qui lui était fait le touchait profondément, et qu'il espérait que son séjour à Régina serait avantageux pour le public aussi bien que pour lui et sa famille. Comme il était nécessaire, en sa qualité de gouverneur, qu'il possédât la confiance absolue de toutes les classes de la société, il dit qu'il ferait tous ses efforts pour obtenir cette confiance, en travaillant ardemment, comme il le faisait depuis dix-huit ans, à promouvoir les intérêts de ce vaste et riche pays.

Après que son honneur eut fini de parler vinrent les présentations, et puis l'on se rendit chez M. A. E Forget qui donnait une réception au premier dignitaire des Territoires.

Voici quels ont été les prédécesseurs de l'hon. M. Royal :

L'hon. A. G. Archibald, nommé le 20 mai 1870.

L'hon. F. G. Johnston, nommé le 9 avril 1872.

L'hon. Alexander Morris, nommé le 2 décembre 1872.

L'hon. David Laird, nommé le 5 octobre 1876.

L'hon. Edgar Dewdney, nommé le 3 décembre 1881.

Nouvelles Politiques.

—L'hon. J. C. Aikins, ex-lieut.-gouverneur de Manitoba, est parti vendredi soir avec sa famille pour Toronto, Ont., où il doit résider dorénavant.

Pendant ces cinq années et demie de séjour à Manitoba, l'hon. Monsieur s'est acquis la sincère estime de la population.

Nombre de personnes se rendirent à la gare vendredi pour le saluer une dernière fois.

—Les brefs pour l'élection de Cumberland viennent d'être émis. La présentation des candidats est fixée au 6 juillet et la votation au 13. Le candidat conservateur sera M. Dickey, fils du sénateur Dickey.

—L'élection fédérale aura lieu à Nicolet le même jour que l'élection provinciale : présentation des candidats, le 10 et votation le 17 juillet.

LA SAINT-JOSEPH.

Les Métis d'origine française ont, sous les auspices de l'Association Saint-Joseph, chômé leur fête nationale avec beaucoup d'éclat, cette année. Malgré la pluie torrentielle de lundi, qui faisait craindre pour le lendemain, et qui, de fait, empêcha un grand nombre de ceux demeurant dans les paroisses éloignées de venir, mardi, cinq à six cents personnes prirent part aux réjouissances de la journée.

La fête commença le matin par la célébration d'une messe solennelle chantée par le Très-Révd Père Allard, Vicaire-Général. Puis, au sortir de l'église, tous se rendirent au bocage sur les bords de la Seine. Etait-il possible de trouver un endroit plus propice pour une fête toute française ? Là, des tables chargées de mets attendaient les convives qui furent tous servis à souhait. On avait également organisé des courses et une foule d'autres amusements. Vers les trois heures de l'après-midi, M. Martin Jérôme, président de l'association Saint-Joseph, monta sur une tribune improvisée et prononça un discours bien pensé et tout à fait patriotique dont nous ne pouvons que donner un résumé.

Comme président de l'association Saint-Joseph des Métis Canadiens de Manitoba, dit-il, je crois qu'il est de mon devoir de remercier ici publiquement toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation de cette grande fête ; je remercie aussi tous ceux qui ont contribué au succès obtenu. Je tiens surtout à remercier le Révd Père Allard, comme représentant de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, d'être venu ici rehausser, par sa présence, notre fête nationale ; de même que je dois également des remerciements à vous tous, mes compatriotes, d'avoir été fidèles à l'appel que nous vous avons fait. Il faut être animé d'un bien grand patriotisme pour avoir, comme la plupart d'entre vous, laissé vos nombreuses occupations de côté et être venus de si loin pour vous joindre à nous. Mais vous vous êtes sans doute dit que ce n'est qu'au prix de sacrifices que l'on peut maintenir notre association nationale, et vous n'avez pas hésité. Vous avez senti le besoin de ces sortes de réunions, et si j'en juge par ce qui se passe autour de moi, vous paraissez contents, fiers et heureux d'être ensemble pour célébrer cette fête.

C'est notre fête nationale, et pour nous comme pour les Canadiens-français, lorsqu'ils chôment la Saint Jean-Baptiste, en fêtant notre fête nationale, nous fêtons notre origine. Nous aussi, nous sommes une tige du tronc d'où sort toute la famille française. Mais pour vous faire l'histoire de cette origine, il me faut remonter bien haut dans notre histoire nationale, il me faut remonter à au-delà de trois siècles et demi, il me faut me transporter en esprit au beau port de Saint-Malo, dans le beau pays de France, et assister là au départ, pour des pays inconnus, de ce grand navigateur français, Jacques-Cartier, dont le nom est cher à tous les Canadiens-français. Ce fut en effet le 20 du mois d'avril, en l'an 1534 que ce héros de la France se lança à travers le grand océan à la recherche d'un pays dont il voulait faire la conquête toute pacifique, au profit de sa patrie. Il fut heureux, puisque le 9 du mois de juin il débarquait sur les bords du grand fleuve, de ce majestueux Saint-Laurent qu'un grand nombre de ceux qui m'écoutent ont eu le plaisir de contempler.

Est-ce le simple hasard qui conduisit ce noble navigateur vers notre beau pays ? Est-ce le hasard qui dirigea nos ancêtres vers ces vertes plaines de l'ouest ? Non, messieurs, la Providence a voulu que les aborigènes de cette partie du nouveau monde reçussent de nos pères les lumières de la foi et de la civilisation. Ils remplissaient une destinée. Dieu, dans sa sagesse, a voulu former une nation de l'union des descendants de cette race européenne et française, avec celle des diverses tribus indiennes de ce vaste pays, et nous Métis-français, nous sommes cette tige dont je vous ai parlé, il y a un instant. Nous aussi nous avons notre destinée et comme nos ancêtres venus des bords du Saint-Laurent, sachions la remplir.

Si je consulte encore l'histoire et me demande qui habitait les bords de la Rivière-Rouge au commencement de ce siècle ? C'étaient de braves Canadiens-français, nos pères et leurs familles Métisses, qui, le 16 de juillet 1818 saluèrent avec bonheur l'arrivée en ce pays de deux dévoués missionnaires, dont les noms sont vénérés dans chacune de nos familles. Nos pères leur avaient préparé les voies, remplissant là encore cette destinée. Dieu, témoins de leur foi, nous envoyait ses ministres pour compléter et couronner leur œuvres. Vous avez reconnu dans ces missionnaires les regrettés Mgr. Provencher et M. Dumoulin qui ont laissé au milieu de nous de si bons souvenirs et dont l'œuvre a été continuée avec tant de dévouement par leurs successeurs. Avec eux nous avons continué la mission de nos pères, en leurs servant de rempart au milieu des tribus sauvages. Nous avons été leurs interprètes, et par l'ascendant que nous pouvions exercer sur ces peuplades barbares, nous avons contribué notre part à leur civilisation et facilité leur conversion. Nous remplissions notre destinée.

Je ne veux pas entreprendre de faire notre histoire ; mais il fait bon de nous rappeler les actes d'héroïsme de nos pères ! C'est en nous réunissant, comme nous le faisons en ce moment, que nous acquérerons la force dont nous avons besoin pour continuer notre mission. Nous ne sommes plus seuls aujourd'hui, nous avons des cousins venus récemment de la vieille province de Québec, de ce pays de nos ancêtres, et ils ont aussi leur destinée : c'est celle de grossir nos rangs et de former avec nous une union qui augmentera notre force. Je suis heureux de vous voir en aussi grand nombre aujourd'hui, braves Canadiens-français. Nous reconnaissons ce que vous avez fait pour nous. Nous n'avons pas oublié que lorsque nous avons été opprimés, nous n'avons eu qu'à tourner les yeux vers la province de Québec et notre appel a toujours trouvé d'ardents défenseurs prêts à nous venir en aide. Nous sommes reconnaissants de tout ce que vous avez fait pour nous. Nous saluons aussi avec plaisir l'arrivée de tous ceux qui viennent s'établir au milieu de nous ; nous vous avons préparé les voies.

Je dois, messieurs, un mot d'explication sur l'existence de notre société. On nous dit quelques fois : Pourquoi semblez-vous faire une si grande distinction entre Métis et Canadiens-français, nous appartenons tous à la grande famille française ? Mais en réfléchissant un instant on comprendra que tout en étant attachés de cœur et de sentiments à notre origine française, nous ne pouvons pas oublier les nobles et fiers enfants du sol qui sont aussi nos ancêtres. C'est ce qui explique la raison de notre association. Néanmoins, nous ne voulons pas nous isoler de nos frères les Canadiens-français, nous voulons être unis, marcher la main dans la main avec eux, car c'est dans cette union étroite que nous trouverons notre force commune.

Je termine, Messieurs, car je veux céder ma place à des orateurs plus éloquents que moi et que vous serez heureux d'entendre ; mais permettez-moi d'ajouter un mot. N'oubliez pas chers compatriotes, que vos pères sont les descendants de la race la plus noble qui existe sous le soleil, et que vos mères d'origine indienne, quoique plus humbles, n'en sont pas moins dévouées et douées de cette intelligence rare que l'on reconnait à cette race primitive. Et, s'il m'est permis d'ajouter un souhait : c'est celui de voir tous ceux qui ne font pas encore partie de notre association, se joindre à nous pour cimenter davantage l'union qui doit exister parmi nous, malgré tous les changements qui sont survenus autour de nous, malgré les difficultés à travers lesquelles il nous a fallu passer, nous sommes restés forts, nous n'avons pas perdu notre vigueur et avec la protection du glorieux charpentier, notre patron, nous trouverons la force qui nous est nécessaire pour l'avenir. Prenons tous la ferme résolution d'éloigner de nous tout ce qui pourrait être un élément de discorde, donnons une base solide à notre société et nous serons certains que les enfants de nos enfants viendront chaque année, à notre exemple, célébrer notre fête nationale.

Ce discours fut couvert d'applaudissements, puis le Très Rév. Père Allard, O.M.I. V.G., et MM. LaRivière, Richard, Cyr et Marion félicitèrent l'association Saint-Joseph sur le succès de la fête du jour, en encourageant les Métis à continuer chaque année ces réunions patriotiques.

MANITOBA ET DAKOTA.

M. l'abbé T. Bitsche, le vénérable curé de Saint Léon, écrit à M. T. A. Bernier, le président de notre société de colonisation :

" Je viens de recevoir une lettre de Glen-Ullix, à l'ouest de Bismark, Dakota. Voici entre autres choses ce que l'on m'écrit :

Glen-Ullix, Dakota, 7 juin 1888.

" Nous sommes tous des catholiques, et ici, nous n'avons aucun espoir d'avoir un prêtre résident ni une école catholique. Chaque année tout périt ici par la sècheresse ; il grêle et gèle chaque mois de l'année ; ce n'est nullement une contrée pour les fermiers (*farmers*). J'habite Glen-Ullix depuis trois ans avec ma femme et sept enfants, et pendant ce temps je n'ai pu récolter un seul minot de blé ou d'avoine, et encore cette année, nous n'avons pas espoir de récolter quelque chose, car la semence ne peut point lever à cause de la sècheresse. Si nous savions où aller, nous partirions tous, et cela, surtout à cause de nos enfants afin de pouvoir les envoyer dans une école catholique, etc."

Je leur ai envoyé des brochures, et leur ai donné le conseil d'envoyer deux hommes des plus intelligents parmi eux pour examiner le pays, et de recommander le tout à Dieu.

J'attends ces hommes d'ici à quelques jours, et je vous mettrai au courant de tout.

Tout est beau ici...... Hier 20, et aujourd'hui, 21 juin, nous avons une bonne pluie chaude.

THÉOBALD BITSCHE, Ptre.

A NOS CORRESPONDANTS.

Nous avons reçu une correspondance de Saint-François-Xavier signée *Un Electeur*. L'auteur de cette lettre nous étant inconnu, nous ne pouvons la livrer à la publicité, d'autant plus qu'elle contient certaines assertions dont nous sommes incapables d'assumer la responsabilité.

Nous sommes toujours prêts à ouvrir nos colonnes à tous ceux qui, dans l'intérêt de notre nationalité, même sur des questions politiques, veulent exprimer leur opinion, mais comme ces correspondances peuvent quelquefois soulever une controverse, nous tenons à ce que le nom de l'auteur de tout écrit qui apparaît dans notre feuille nous soit donné.

ARRONDISSEMENTS DE VOTATION.

Les différentes divisions électorales françaises ont été subdivisées comme suit, en arrondissements de votation :

SAINT-BONIFACE.

No 1—Quartiers 1, 2, 3 et 4 de la ville de Saint-Boniface. Votation, à la station de police.

No 2—Cette partie de la municipalité de Saint-Boniface, entre les rivières Rouge et Seine, située entre la limite sud de la ville de Saint-Boniface et la limite nord de la paroisse de Saint-Vital. Votation, chez A. Guay.

No 3—Toute cette partie de Saint-Saint-Vital, à l'est de la rivière Rouge. Votation, à la maison de Joseph Riel.

No 4—La partie ouest des paroisses de Saint-Boniface et Saint Vital. Votation, à la maison de Firmin Hamelin.

No 5—La Grande Pointe et l'Ile des Chênes. Votation, à la maison de J. Rowan.

No 6—Tps 8, 9 et 10, r. 14, est. Votation, à la maison d'école de Prairie Grove.

No 7—Tp 7, r. 4, est. Votation, à Niverville, à la maison de S. Lawson.

CARTIER

No 1—Cette partie de la paroisse de Saint-Norbert située dans la municipalité de Saint-Norbert.

No 2—Cette partie de la paroisse de Saint-Norbert située dans la municipalité de Cartier.

No 3—Ces parties de la paroisse de Sainte-Agathe situées dans les municipalités de Cartier et Saint-Norbert et le tp 7, r. 9, est.

No 4—La paroisse de Saint-Charles.

No 5—La municipalité de Macdonald et les tps 8 et 9, rs 1 et 2, ouest.

CARILLON.

No 1—Tp 6, rs 3 et 5, et les sections 31, 32, 33, 34, 35 et 36 du tp 5, r. 4, et tous les lots de rivière compris dans les dites sections. Bureau de votation dans la bâtisse où siège la cour de comté.

No 2—Tp 4, rs 3, 4 et 5, tp 5, r. 3, et 30 sections sud du tp 5, r. 4. Bureau de votation dans la maison d'Augustin Carrière.

No 3—La municipalité d'Youville. Bureau de votation dans la maison de John Dobin.

No 4—La municipalité de Hanover. Bureau de votation dans la maison de veuve Peter Loever.

LAVÉRANDRYE.

No 1—Tp 7, r. 6 ; à la maison d'école de Clearspring.

No 2—Tp 6, rs 7 et 8 est ; à la salle municipale, LaBroquerie.

No 3—Tp 7, rs 7 et 8 ; à la maison de James Simpson, à Giroux

No 4—Tps 7 et 8, r. 5, est, et ces électeurs de Lorette dont le nom commence par la lettre A jusqu'à K inclusivement ; à la maison d'Edouard Martel, à Lorette.

No 5—Ces électeurs de Lorette dont les noms commencent par la lettre L jusqu'à Z, toutes deux inclusivement ; à la maison d'Honoré Gauthier, de Lorette.

No 6—Tp 8, rs 7 et 8, et ces électeurs dont les noms commencent par la lettre A jusqu'à G inclusivement ; à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne.

No 7—Ces électeurs de Sainte-Anne dont les noms commencent par la lettre H jusquà Z inclusivement ; à la maison de Joseph Saint-Onge, à Sainte-Anne.

No 8—Tp 9, r. 6 et 7 ; à la maison de B. Jodoin, à Caledonia.

No 9—Tp 7, r. 5 ; à la salle d'assemblée, à Chortitz.

WOODLANDS.

No 1—Saint-François-Xavier, sud de l'Assiniboine. Votation, à la maison d'école.

No 2—Saint – François – Xavier, nord de l'Assiniboine. Votation, à la salle du conseil.

No 3—Partie de la Baie Saint-Paul. Votation, à la maison de T. H. Brown.

No 4—Partie de la Baie Saint-Paul. Votation, à Saint-Eustache.

No 5—Poplar Point. Votation, à la maison d'école.

No 6 Ossowa, Bonny Doon et Lac Francis. Votation, à la maison de T. Hilton.

No 7—Meadow Lea Votation, à la maison d'école.

No 8—Saint-Laurent. Votation, au magasin de G. Hunton.

No 9—Partie de Posen. Votation, à la maison d'école de Lincoln.

No 10—Partie de Posen. Votation, à la maison de J. Monkman, 3, 20, 6.

No 11—Fairford. Votation, à la maison d'école.

Correspondance.

Emerson, ce 2 juillet 1888.

Seconde épître au Héron qui pond dans le *Courrier du Nord-Ouest*.

Contrairement à Petit Jean qui, au dire du Héron, naquit vieux—ce qui n'est pas naturel—lui naquit jeune—ce qui est plus naturel—sur les bords du grand et majestueux fleuve Saint-Laurent, à Rimouski, juste 42 milles plus bas que les Trois Pistoles Par ses actes on se rait porté à croire qu'il n'a pas vieilli depuis son apparition sur ce globe qu'il devait arpenter plus tard avec tant de science......

J'ignore si la nature s'était revêtue de ses plus belles parures ou si le vent du nord faisait expirer avec violence la vague sur la plage sud du Saint-Laurent, lorsque le soleil dora pour la première fois son immense et majestueuse binette ? J'ignore combien de temps sa digne mère le tint dans ses bras, et la couleur des yeux de son digne père ne m'est pas connue.

S'il pleurait pas au moment où il fit son entrée dans ce monde, c'est parce qu'il ménageait ses poumons pour pouvoir hurler avec plus de force plus tard ; et, c'est ce qu'il fait, je vous assure, lecteurs.

Le Héron était grand, aussi l'envoya-t-on à la grande école. S'il apprit le catéchisme et la grammaire, l'histoire ne le dit pas ; tout de même, on ne saurait s'empêcher de croire qu'il a la mémoire courte, car il semble avoir oublié l'un et l'autre.

Le Héron avait des goûts nautiques très prononcés qui ne tardèrent pas à se développer ; le génie de l'invention qui était quasiment inné chez lui devait aussi se faire sentir bientôt. Aussi, dès l'âge de dix ans, il invente une espèce de chaloupe qui, comme lui, serait manœuvrée sans *gouvernail*, enfin, bâtie d'après le même plan que lui-même.

L'espèce de chaloupe était de forme oblongue, 6 pieds de longueur, 14 pouces de largeur sur environ 10 pouces de profondeur et non pontée, comme l'inventeur.

A l'instar de Jules Verne, je vais résumer en peu de mots en quoi consistait la force motrice de cette invention et les services précieux qu'elle devait rendre à l'inventeur.

La chaloupe en question est lancée toute *flambante neuve* dans un fossé en arrière de la grange du père du Héron, et, en hardi navigateur il s'embarque, avec ses instruments, et part à la recherche du nouveau continent qui devait se trouver près de la clôture du voisin, à un arpent plus loin environ. La force motrice de l'embarquation consistait dans l'usage que faisait de ses longs bras, le Héron, en arrachant ci et là, et à droite et à gauche, une poignée d'herbe qui croissait sur les bords du grand fleuve sur lequel ce hardi marin s'aventurait.

Les gens des Trois Pistoles, pas loin de Rimouski, appelaient cette invention un auge à cochon. Il est bon de dire que quand par malheur la chaloupe sombrait dans dix pouces d'eau on entendait à deux milles chaque côté du fleuve *Poupa !..... Poupa !..... Mouman !..... Mouman !.....* et l'écho de ses cris de détresse en se repercutant allait se perdre dans les Laurentides. Mais les bons parents et les voisins accouraient pour arracher au péril ce génie inventif, mais de nature trop hardie.

Après un de ses naufrages, désireux *de faire le singe*, il imite Petit Jean et un bon jour s'embarque pour Rome sans invitation de la part du Pape qui, aussi, ne le prit point dans ses bras et lui refusa *dadiches, bonbons, candy*, et toutes ces bonnes choses que le Saint-Père prodiguait à Petit Jean.

Je ne saurais dire au juste combien de *peaux de renards* il fit présent à Neptune pendant la traversée, mais on m'assure que malgré son expérience, pendant une tempête, le capitaine conserva le commandement du navire, et tout le long du voyage aussi, le Héron dût se résigner au commerce de fourrures exclusivement.

PETIT JEAN.

(*A continuer.*)

IMMIGRATION.

M. l'abbé Beaudry, l'apôtre zélé de la colonisation à Manitoba, est parti hier soir pour retourner en province de Québec, ainsi que M. l'abbé Chartier, procureur du Collège de Saint-Hyacinthe. M. Meunier, curé de Saint-Barnabé, s'était remis en route la semaine dernière.

Ces dignes prêtres que nous avons eu l'honneur de voir à nos bureaux, nous ont dit être enchantés du pays.

Venus pour mieux se renseigner sur Manitoba, ils s'en retournent satisfaits nous et ont laissés avec la promesse de continuer avec plus de dévouement encore, si possible, leur propagande en faveur de l'émigration canadienne-française à Manitoba.

Si le passé nous est un garant de l'avenir, nous ne doutons pas que leurs efforts, et en particulier ceux de M. Beaudry, seront couronnés des plus beaux succès.

BIENS DES JESUITS.

Voici l'évaluation que le R. P. Turgeon a faite des biens des Jésuites dans la province de Québec :

1. Les seigneuries et fiefs à..	$500,000 00
2. La propriété au centre de la ville de Montréal d'une étendue de 330,003 pieds, peut être évaluée à $3.00 du pied—des évaluateurs autorisés prétendent même que le prix est de $6.00 du pied comme il est de $10.00 sur la place d'Armes, et de $16.00 à la place Victoria—représentant une somme de.....	990,040 00
3. A Québec, le terrain de l'ancien collège est évalué, dans les rapports officiels, à un prix variant de $50,-000.00 à $200,000.00, disons........	100,000 00
4. Les revenus depuis 1867 ont atteint le chiffre de.....	400,000 00
5. Le capital des lots et vente est de......	92,570 00
6. Une propriété Notre-Dame-des-Anges, a été vendue......	18,200 00
Ce qui donne un total de plus de......	$2,000,000 00

Le gouvernement Mercier ayant déclaré qu'il ne pouvait offrir plus de $400,000 comme règlement complet et définitif des réclamations des Jésuites, le R. P. Turgeon, procureur de l'Ordre, a déclaré qu'il acceptait ces "propositions si minimes quelles soient, en espérant que le Saint-Siège les aura pour agréables et daignera les ratifier."

Choses et Autres.

— Dans une lettre adressée à Mgr de Montréal, son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Rheims, parle en ces termes d'un discours prononcé récemment à Paris par M. le juge Routhier :

" On nous a dit des merveilles du " Canada et de ses nobles enfants " Il y a quelques semaines, à l'as- " semblée générale des catholiques " tenue à Paris, l'orateur qui a rem- " porté le plus beau et le plus com- " plet triomphe, à tous les points de " vue, était enfant de cette nouvelle " France, qui, fidèle à elle-même, " reste le modèle de sa mère."

—MM. McLean, Rogers et Cie, imprimeurs à contrat du gouvernement fédéral, doivent recevoir $6,000 pour l'usage de leurs ateliers, etc, et $10,000 pour les indemniser de leur contrat cassé cinq mois avant l'expiration.

—M. Rameau, le grand ami des Canadiens en France, est arrivé à New-York par le steamer la Bretagne en même temps que Mme et Mlle Rameau. Ils doivent faire un séjour de plusieurs mois au Canada où les attend, nous en sommes persuadé, la plus sympathique réception.

—Age de quelques hommes célèbres : Le prince de Galles, 47 ; le président Cleveland, 51 ; Ernest Renau, 65 ; MacMahon, 81 ; Bismark, 73 ; Verdi, 74 ; Meisonnier, 75 ; Oct. Feuillet, 76 ; Gladstone, 79 ; F. de Lesseps, 83 ; Mark Twain, 53.

PERSONNEL.

Le Rév. Père Gendreau, O.M.I., d'Ottawa, a été délégué par le gouvernement fédéral pour s'enquérir de la condition et du traitement des Sauvages catholiques dans les Territatres du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise. Le Rév. Père est passé ici la semaine dernière pour aller remplir sa mission.

M. Pierre Gosselin, de cette ville, est parti pour Saint-Paul, Minn., en voyage de promenade.

Madame M A. Kéroack est partie vendredi dernier pour aller passer quelque temps dans sa famille à Saint-Hyacinthe.

Madame Wilfrid Allaire est allée faire un voyage en province de Québec.

Madame J. E. Dubord dont la santé est gravement atteinte a laissé Saint-Norbert vendredi dernier pour Montréal où elle devra suivre un traitement spécial à l'Hôtel Dieu.

M. J. O. P. Giroux qui était comptable de la Banque Union, à Winnipeg, depuis une comple d'années est parti pour Montréal où il a été transféré.

M. H. Martineau, agent des sauvages, aux Détroits du Lac Manitoba, est en ville. Il doit partir demain pour retourner chez lui. M. Albert Bétournay partira en même temps pour aller inspecter les écoles sauvages de ces parages-là.

A LOUER

Sur la Rue LaVérandrye, 3 magnifiques logements, à raison de $6.00 par mois. Possession immédiate.

S'adresser à l'hon.

M. A. GIRARD.

3ins.28.6.88

Chronique Locale.

—Durant le mois de juin, 1,981 émigrants se sont établis dans le Manitoba ou le Nord-Ouest

—Son honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Schultz recevront pour la première fois cet après-midi, à l'hôtel du gouvernement.

—Beaucoup de personnes se sont embarquées à bord de l'*Alice Sprague* ce matin pour se rendre à Piguis où il y a une excursion au profit de l'église catholique de Selkirk.

—Le 24 juillet, aux salles d'encan de W. Furnival, No. 3 avenue du Portage, des terrains situés dans la municipalité de Belcourt, seront vendus pour arrérages de taxes.

—Les perceptions du revenu de l'intérieur pour le mois de juin, à Winnipeg, ont été comme suit :

Tabac	$7,672 80
Cigares	282 60
Spiritueux	8,717 02
Malte	1,219 82
Inspection du pétrole	67 70
Total	$17,959 94

—Etat montrant la valeur des marchandises exportées, importées et entrées pour la consommation avec les droits perçus pendant le mois de juin dernier, comparé avec le même mois de 1887 :

Description.	Valeur 1887.	Valeur 1888.
Exporté	$ 31,797 00	$174,892 00
Importé, imposable	197,583 00	208,028 00
Importé, gratis	42,203 00	32,055 00
Total importé	$239,786 00	$240,083 00
Entré pour consommation, imposable	$195,577 00	$210,665 00
Entré pour consommation, gratis	42,203 00	32,055 00
Total entré pour consommation	$237,780 00	$242,720 00
Droits perçus	$ 63,409 94	$ 68,344 93

—Les amateurs de sport ont pu s'en donner à cœur joie le jour de la confédération, malgré le mauvais temps. Ce qui a surtout paru attirer les gens ça été les courses à pied aux jardins Victoria. Pour une marche de 24 heures il y avait une douzaine de concurrents. Le vainqueur qui a emporté une bourse de $100 a été M. Joseph Jourdain, de Saint-Vital.

Voici le nombre de milles qui ont été faits par les marcheurs :

	Milles.
Herdal	107
McDermot	87
Assepinis	95
McDonald	49
Jourdain	117
Johnson	94
Markuson	114
Simpson	116
Erlindson	24
Page	86
Boucher	62

—Etat montrant les transactions de la Banque d'Epargne du gouvernement de la Puissance, à Winnipeg, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1888 :

Mois.	Déposé.	Retiré.
1887.		
Juillet	$29,196 00	$34,855 49
Août	30,223 59	39,148 37
Septembre	27,770 00	35,227 49
Octobre	22,737 00	30,753 54
Novembre	22,767 00	27,145 68
Decembre	25,327 00	24,069 86
1888.		
Janvier	26,877 45	29,930 26
Fevrier	22,507 00	25,039 96
Mars	26,766 00	30,170 73
Avril	23,130 00	34,417 65
Mai	24,521 00	38,279 97
Juin	19,037 00	32,603 71
Total	$301,009 04	$378,522 68

Ainsi l'on voit que le montant retiré excède de $77,213.64 le montant déposé. La cause en est aux nouveaux règlements qui limitent les dépôts.

—Extrait de la dernière *Gazette Officielle* :

Il a plus à son honneur le lieutenant-gouverneur de faire les nominations suivantes :—25 juin 1888, pour être régistrateur *pro tem* du comté de Carillon : Louis Philippe Noël, de Jolys, *vice* Paul Chénard, qui a donné sa démission.

Pour être commissaire, pour recevoir des affidavits dans la cour du Banc de la Reine : James Finlay Frame, de Virden.

Pour être notaire public pour la province de Manitoba : John P. Curran, de Neepawa.

Pour être huissiers des cours de comté suivantes :

19 Juin 1888—cour de comté d'Iberville, Pascal Alfred Lemay, de St. Norbert.

15 Juin 1888—cour de comté de Lisgar, Magnus Spence, de Selkirk.

Chronique de la Province.

Lorette.

2 juillet.—Dimanche, le 24 juin, M. l'abbé Meunier, curé de Saint-Barnabé, Qué., était en visite chez notre curé, M. l'abbé Dufresne. Comme ce monsieur a été un des professeurs de notre digne pasteur au Collège de Saint-Hyacinthe, il a bien voulu, par affection pour son ancien élève, se charger de chanter la grand'messe et de donner le sermon qui a été un vrai morceau d'éloquence.

—La semaine dernière, notre paroisse a eu l'honneur d'être visitée par plusieurs membres du clergé, entre autres par M. l'abbé G. Dugast, de l'archevêché, accompagné de M. l'abbé J. Caron, professeur au Collège de Saint-Hyacinthe ; puis, ensuite, par MM. les abbés Chartier et Beaudry, aussi de Saint-Hyacinthe. Ces messieurs ont paru enchantés de notre localité, et sont demeurés convaincus qu'ici, peut-être plus qu'ailleurs, se réunissent davantage les conditions les plus avantageuses à un colon, savoir : la proximité de la ville, la proximité du bois, de l'eau en abondance, et de la bonne, s'il vous plaît ; un terrain très-propre à la culture et au foin, l'élevage des animaux se fait sur une grande échelle. En un mot, rien ne manque pour faire de Lorette une paroisse de choix.

NAISSANCES.

En cette ville, le 5 courant, Madame H. F. Despars, un garçon.

En cette ville, le 2 courant, Madame Fred H. Walker, une fille.

En cette ville, le 28 courant, Madame Napoléon Saint-Pierre, un garçon.

A Lorette, le 13 juin, Madame Raymond Johnson, une fille.

A Lorette, le 18 juin, Madame Joseph Arpin, un fils.

A Lorette, le 21 juin, Madame Camille Johnson, une fille.

A Lorette, le 22 juin, Madame Alfred Bérard, une fille.

A LaBroquerie, le 15 juin, Madame Aristide Rocan, une fille.

A LaBroquerie, le 16 juin, Madame Jean-Baptiste Tétrault, un fils.

MARIAGE.

A Sainte-Anne, le 18 juin, par M. l'abbé L. R. Giroux, curé, M. Pierre Chartier, cultivateur, de LaBroquerie, à Melle Albina Bonin, fille de M. Edouard Bonin, de Sainte-Anne.

DECES.

A Lorette, le 24 juin, à l'âge de 49 ans, M. Edward McLaughlin. Le défunt laisse une femme et une nombreuse famille pour déplorer sa perte.

La consomption radicalement guerie.

A M. le Directeur :

Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède certain pour guérir la consomption. En en faisant usage à temps plusieurs milliers de personnes affectées ont été guéries radicalement. Je serai heureux d'envoyer deux bouteilles de mon remède gratuitement à aucun de vos lecteurs attaqués de consomption pourvu qu'on m'envoie leur adresse par express et le nom du bureau de poste.

Respectueusement, Dr T. A. Slocum,
37 Yonge St., Toronto, Ont. 1an 14.6.88

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 12	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli, "	0 08	à 0 10
Bœuf, par quartier	6 00	à 7 50
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 12	à 0 15
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 15	à 0 20
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 18	à 0 20
Agneau du printemps, p. qr	1 00	à 2 00
Jambon, par lb	0 13	à 0 15
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 13
Saucisse "	0 10	à 0 12
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 15	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 00	à 0 00
Poules " "	0 80	à 1 00
Œufs, par douz	0 15	à 0 18
Beurre, par lb	0 20	à 0 25

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50	à 4 00
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00	à 5 50
Perches de tremble	3 50	à 3 75
Charbon dur	10 00	à 10 50
Charbon mou	6 50	à 8 00

FOIN.

Foin de prairie	9 00	à 10 00
Foin pressé, par tonne	6 50	à 7 50

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 30	à 0 35
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	8 00	à 9 00
Oignons, par minot	3 00	à 4 00

PEAUX.

Peaux vertes	4 00	à 5 00
Peaux sèches	7 00	à 9 00

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 08	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 05
Morue "	0 00	à 0 08

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 60	à 0 65
Avoine, par minot	0 30	à 0 40
Orge "	0 35	à 0 40

FARINE

Farine par 100 lbs AAA	1 50
" " XXXX	1 85
" " Strong Baker	2 00
" " Roller Process	2 25

DIVERS.

Poulet "	0 18	à 0 20
Dindon "	0 20	à 0 25

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	20 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	15 00
2ème " "	12 00
Doublage brut	18 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	22 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	25 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	50 00
2ème " " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	33 00
Pin 3ème " "	32 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 13	à 0 15
Œufs en boîtes, la doz	0 13	à 0 15
Patates, le minot	0 20	à 0 25
Navets, le minot	0 00	à 0 50
Carottes, le minot	0 50	à 0 60
Panais, le minot	0 75	à 1 00
Betterave, le minot	0 50	à 0 75
Oignons, le minot	3 00	à 3 50
Choux, par 100	7 00	à 8 00
Oie, par lb	0 16	à 0 20
Canards, par lb.	0 16	à 0 20
Dindes, par lb	0 16	à 0 20
Poulets, par lb	0 16	à 0 20
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble.	3 50	à 4 00
" perches de tremble	3 50	à 4 00
Foin, la tonne	7 00	à 9 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 04	à 0 05
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 04
Porc, abattu, par lb	0 00	à 0 08½
Cochons, vif, par lb	0 00	à 0 05
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 13
Veau, abattu, par lb	0 06	à 0 15
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 00
Blé, le minot	0 55	à 0 60
Avoine, le minot	0 30	à 0 35
Orge, le minot	0 40	à 0 45

Les Bons Romans Illustres.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le 2ème vol. qui fait fin du grand roman L'ABANDONNÉE vient de paraître.

L'abandonnée au complet en 2 volumes sera envoyé franco sur réception de 20c. Qu'on se le dise.

S'adresser à
E. LAMARRE,
Editeur prop.
32 Rue Saint-Gabriel, Montréal.

N.B. Agents demandés dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

A VENDRE.

Une boutique de forge située dans la ville de Saint-Boniface. L'on est prêt aussi à fournir tous les outils et instruments nécessaires. Pour plus d'information, s'adresser au bureau du *Manitoba*.

3 ins 5 7 88

Un Conseil aux Mères.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte. 1an.14.6.88.

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigne et portant la suscription "Soumission pour Grange, Etable et maisons à la Ferme Expérimentale, à Brandon, Manitoba," seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi, le 30 juin 1888, pour les divers travaux nécessaires à l'érection de grange, étable et maisons à la Ferme Expérimentale, à Brandon, Manitoba.

Les plans et devis peuvent être vus au département des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau de M. G. T. Bennett, agent d'immigration, à Brandon, le et après samedi, le 16 juin, et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules fournies et qu'elles ne soient signées par les soumissionnaires.

Un chèque accepte, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics et égal à *cinq pour cent du total de la soumission*, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si la personne refuse le contrat ou manque de faire l'ouvrage d'après la soumission, et il sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL.
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 12 juin 1888.

2ins 21 6 88

MODISTE FASHIONABLE.

MELLE L. DONAHUE,

ci-devant de Boston, Mass., vient d'arriver à Saint-Boniface et a ouvert une boutique dans le haut de la bâtisse autrefois occupée par MM. Verge & D'Auteuil, sur l'avenue Taché, porte voisine de M. P. Gosselin.

Melle Donahue ajuste à la manière du tailleur. Elle sera heureuse de recevoir et remplir les commandes que les Dames voudront bien lui confier. Les prix sont très-modérés et elle garantit satisfaction complète. Elle parle l'anglais et le français.

1m 31.5.88.

POUR

EPICERIES et PROVISIONS

De Premiere Qualite

ALLEZ CHEZ

F. LETOURNEAU,

AVENUE TACHÉ, ST. BONIFACE.

M Létourneau ayant abandonné le commerce des liqueurs s'occupera tout spécialement du commerce des épiceries et provisions. Satisfaction garantie. Prix modérés.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

1m 7.6.88

IN POUND.

One black Ox, tied to the horns and an iron spike at the other end of the rope, with a hole through the left ear, its tail half white, aged about 5 years.

CHARLES GENTHON,
Pound-keeper,
Municipality of St. Norbert.

St. Vital, 7th May, 1888.

3ins.7.6.88.

LEÇONS DE PIANO-FORTE.

M. Frank Sabel,

professeur de piano, visitera Saint-Boniface tous les lundis et jeudis.

Conditions :—$20.00 par terme de 24 leçons.

ADRESSE :

Bloc Henderson, carré du Marché, Winnipeg.

1m 7.6.88



Bureau d'Education

DE MANITOBA,

SECTION CATHOLIQUE.

AVIS.

L'examen des personnes qui désirent obtenir des diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles sous le contrôle de la Section Catholique du Bureau d'Education, se tiendra Mardi, 17ème jour de Juillet prochain, à 9 heures A. M., dans les salles de l'hôtel de-ville, à Saint-Boniface. Le Surintendant recevra les demandes d'admission à cet examen, jusqu'à Lundi le 16 Juillet prochain.

Les demandes devront être accompagnées de certificats.

Les commissaires d'école sont priés de se rappeler qu'ils ne peuvent engager que des instituteurs diplômés en cette province. Ainsi toutes les personnes qui, n'ayant pas de diplômes, désirent entrer dans l'enseignement, ou continuer d'enseigner, devront se presenter aux examens, pour lesquels aucun honoraire n'est réclamé.

T. A. BERNIER,
Surintendant.

Saint-Boniface, 12 juin 1888.

Dr J. H. O. LAMBERT,

Médecin-Chirurgien—Accoucheur ;

Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. 1an 14 1 86

A L'ENCLOS.

Un bœuf noir, un bout de câble aux cornes et une cheville de fer à l'une des extrémités du câble, l'oreille gauche percée, la moitié de la queue blanche et âgé d'environ 5 ans.

CHARLES GENTHON,
Gardien d'enclos,
Municipalité de Saint-Norbert.

Saint-Vital, 28 mai 1888. 3ins 31.5.89

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.
DEPUIS LE 15 AOUT 1887.

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest Arrivée.
D 18 00	† Winnipeg †	C 9 30
23 45	Portage du Rat	4 10
6 30	Ignace	21 35
9 38	Savanne	18 15
E 13 05	Port-Arthur	B 14 25

Allant à l'Ouest. Départ	Stations	Allant à l'Est Arrivée
A 10 25	† Winnipeg †	A 17 10
12 50	Portage la Prairie	14 55
15 07	Carberry	12 50
C 15 20	Brandon	A 11 45
17 22	Virden	D 8 43
18 14	Elkhorn	8 05
19 09	Moosemin	7 04
21 10	Broadview	5 20
23 51	Qu'Appelle	2 20
D 1 30	Regina	D 24 38
3 20 A	Moosejaw D	22 55
3 30 D	Moosejaw A	22 45
8 30	Swift Current	18 05
12 30	Maple Creek	14 15
15 10	Dunmore	11 40
16 00	Medicine Hat	11 15
22 05	Gleichen	5 35
C 1 00	Calgarry	3 20
5 05	Canmore	C 24 01
5 50	Banff	23 18
9 10	Field	20 25
11 20	Donald	17 10
14 32	Glacier House B. C.	13 20
17 45	Revelstoke	9 30
H 23 42	Kamloops	3 30
1 09	Savonas	B 1 51
2 19	Ashcroft	24 39
5 14	Lytton	21 41
9 00	Yale	17 53
12 17	Hammond	14 11
12 51	Port Moody	13 39
13 26	New Westminster	14 30
13 30	Vancouver	13 00
H 21 00	A Victoria D	K 2 00

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
A 9 05	D. † Winnipeg † A.	A 17 25
11 50	Dominion City	14 50
A 12 15	A. † Emerson † D.	A 14 25

Allant Nord.		Allant Sud.
G 16 30	D... Winnipeg ...A.	F 9 20
G 18 10	A. Selkirk Ouest D.	F 7 50

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
G 10 35	D... Winnipeg ...A.	G 15 00
11 25	Stony Mountain	14 00
G 11 50	A... Stonewall ...D.	G 13 30

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est.
F 11 00	D. † Winnipeg † A.	G 15 45
12 00	Headingly	14 50
14 10	Barnsley	12 45
17 00	Treherne	10 05
F 17 35	Holland	G 9 30
18 20	Cypress River	8 45
F 19 0	A. † Glenboro † D.	9 00

Allant Sud-Ouest.			Allant Nord-Est.	
G10 00	F10 10	D† Winnipeg A	F16 40	G19 30
12 00	13 05	Morris	14 39	16 15
12 40	14 05	† Rosedale	14 00	15 15
13 25	14 50	Gretna	....	14 25
14 10	19 25	† Morton	12 50	10 35
12 20	F21 15	Manitou	11 25	G 8 10
16 20	....	Pilot Mound	10 14	....
16 35	....	Crystal City	10 00	....
17 23	....	Cartwright	9 07	....
17 43	....	Holmfield	8 47	....
18 27	....	Killarney	8 25	....
19 20	....	A Boissevain D	7 35	....
G20 15	....	A Deloraine D	F 6 15	....

† Stations où l'on peut manger.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mercredi. C. Tous les jours excepté le jeudi. D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. gen. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.

jno.18.12.84.

AGRICULTURE.

QUELQUES CONSEILS A PROPOS DE L'ÉLEVAGE DES ANIMAUX.

Je voyais l'autre jour, en traversant une certaine paroisse, des veaux maigres, efflanqués, possédant à peine un souffle de vie et paissant l'herbe clair-semée le long du grand chemin ; à voir ces pauvres bêtes, on aurait dit que les possesseurs de ces jeunes animaux s'évertuaient à les faire périr de misère. Ce spectacle réellement triste m'inspire les réflexions suivantes à propos de l'élevage des jeunes animaux en général.

La nourriture la plus appropriée pour les jeunes animaux, dès les premiers jours, est le lait de la mère, c'est la seule qu'on doive leur donner jusqu'à l'époque du sevrage ; à cette époque, qui est toujours critique pour eux, on doit choisir une nourriture fortifiante et appropriée à leurs besoins. Ce point est très important et cependant, beaucoup de cultivateurs ne le comprennent pas. Le profit dans l'élevage consiste à élever ses animaux le plus économiquement, de manière à tirer de ces derniers le plus de revenu possible ; mais qu'on le comprenne bien, cela ne veut pas dire qu'il faille élever ses animaux avec une nourriture de peu de valeur ; car il arrive toujours que c'est justement cette nourriture-là qui coûte le plus cher en fin de compte, vu qu'elle ne donne pas le résultat désiré et que les jeunes animaux qui la consomment dépérissent au lieu de croitre. Il ne faut pas croire non plus que la quantité d'une mauvaise nourriture puisse suppléer à sa qualité défectueuse, ni que l'excès de nourriture donne de bons résultats. Ce qu'il faut aux jeunes animaux, quels qu'ils soient, c'est une nourriture d'une excellente qualité qui leur est parfaitement assimilable et qu'il faut leur donner souvent, mais en petite quantité chaque fois. Souvent, un jeune animal perd beaucoup de sa valeur en devenant trop gras ; dans ce cas, on lui a donné une nourriture qui produit l'embonpoint, la graisse plutôt que les os, les muscles ; c'est un écueil qu'il faut nécessairement éviter dans l'élevage.

Il faut voir, s'il y a plusieurs jeunes animaux en élève, à ce que les plus faibles ne soient pas maltraités par les plus forts ; dans ce cas, il devient nécessaire de les séparer du troupeau ; il il faut aussi donner les rations régulièrement, à des heures fixes ; car l'estomac des jeunes animaux se fait à ces heures et la digestion est toujours plus facile et plus régulière. Toutes ces suggestions sont élémentaires, mais elles sont importantes, car il est un principe consacré par tous les éleveurs les plus distingués, qui peut se résumer comme suit : des premiers mois des jeunes animaux dépendent les profits du propriétaire dans l'élevage ; le temps perdu ne se reprend plus, les bonnes ou les mauvaises qualités de l'animal que l'on élève dépendent des premiers temps de la croissance. Ainsi, amis cultivateurs, portez donc un soin particulier aux jeunes animaux que vous désirez élever, dès les premiers jours de leur naissance, si vous voulez avoir des sujets de choix qui seront pour vous une source considérables de profits.

LE SEL DONNÉ AUX VACHES LAITIÈRES.

Voici quelques détails intéressants sur l'effet salutaire que produit le sel dans le rendement du lait chez les vaches laitières. Je traduis ce que dit à ce propos le professeur E. W. Stewart :

"Il est très important de donnor du sel aux vaches dans le but d'augmenter chez elles la production du lait. On place à cet effet, à la portée de ces dernières un morceau de sel gemme qu'elles lècheront à loisir ; il est certain qu'elles n'en prendront pas plus qu'il leur en faut ; en général, elles n'en prendront guère plus que de deux à quatre onces en moyenne. Plusieurs cultivateurs prétendent qu'il est avantageux de donner aux vaches une plus grande quantité de sel que celles ci-dessus mentionnée, afin de forcer les vaches laitière à boire beaucoup ; car beaucoup d'expériences prouvent que plus une vache boit plus elle donne de lait.

"On peut citer à ce sujet l'expérience de M. Dancel qui dit, dans un raport présenté à l'Académie des Sciences à Paris, que des vaches ne donnant que deux à trois pots de lait par jour, lorsqu'elles étaient nourris au sec et ne buvaient que la quantité d'eau qu'elles avaient habitude de boire, ont donné trois à quatre pots de lait lorsqu'on a mouillé leur fourrrage et qu'on leur a donné du sel pour les inciter à boire. M. Dancel prétend qu'une vache qui boit que trois à quatre gallons d'eau par jour, ne donnera guère plus que deux ou trois pots de lait, tandis qu'une vache qui consomme six gallons et plus d'eau, donnera le moins de quatre à six pots de lait journellement. La conclusion de tout ce qui précède, c'est que le cultivateur qui veut augmenter la production du lait chez ses vaches laitières, doit mettre à la portée de ces dernières un morceau de sel gemme, *sel en pierre*, et s'assurer si elles peuvent toujours étancher leur soif à satiété."

LES VOLAILLES DURANT L'ÉTÉ.

Donnez à vos poules, durant l'été, de l'eau fraiche qu'elles pourront boire à leur aise. Placez le vase qui contient l'eau dans un endroit ombragé, si le vase est en bois, nettoyez-le, frottez-le de temps en temps pour enlever la matière verdâtre qui s'attache aux parois de ce dernier. Un plat de lait doux et même sûr est un mets que les volailles aiment beaucoap et qui produit chez elles un effet salutaire

Pour délivrer vos volailles des poux qui les tourmentent durant les chaleurs, il est bon de déposer dans un endroit sec de la bassecour un tas de condres où elles iront souvent prendre un bain de poussière ; pour rendre la cendre plus efficace, ajoutez une poignée de soufre en poudre à chaque chaudiérée de cendre que vous déposez sur le tas. Ne manquez pas de jeter à vos volailles tous les déchets de la cuisine. Ne donnez à vos poulets, dès les premiers jours, que des aliments cuits, et plus tard du grain. Un pain fait moitié de fleur de blé et moitié de fleur de blé-dinde est excellent pour les jeunes poulets et les jeunes dindons.

La Consomption Guerie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si, ou adressé avec un timbre nommant ce journal. W. A. NOYES, 149 *Power's Block, Rochester, N. Y.* lan 26 11 85.

RICHARD & LECOMTE,

AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 9, Rue du Portage, Winnipeg, Manitoba.

Nous avons en mains, à bas prix et à des termes avantageux, un nombre considérable de TERRES AMÉLIOREES ET NON-AMÉLIOREES dans tout Manitoba et surtout dans les paroisses françaises.

Ceux qui désirent vendre ou acheter feraient bien de s'adresser à nous. Par nos connaissances du pays et nos relations, nous serons en position d'effectuer des achats ou d s ventes avec des facilités qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et le public peut compter sur notre zèle à les servir. lan 3.4.88

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie

---

TERRE A VENDRE

A LORETTE.

Le lot numéro 44, de 7 chaines et 10 mailles de largeur, sur deux milles de profondeur, côte nord de la rivière Seine, Lorette, à vendre à bon marché.

S'adresser à

A. A. C. LARIVIÈRE,
Saint-Boniface.

EDOUARD GUILBAULT

FERBLANTIER-COUVREUR

Avenue Provencher. Saint-Boniface

Porte voisine de F. E. Verge,
Saint-Boniface.

M. Guilbault informe ses pratiques et le public en général qu'il a ouvert son établissement et qu'il exécutera, sous le plus court délai, toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier, à des prix reduits.
6m 11.8.87

FORTIN & BUREAU,

AVOCATS—ATTORNEYS,

366 RUE MAIN, WINNIPEG, MANITOBA.

Argent à prêter sur hypothèque.

GEO. E. FORTIN, L.L.B.,
Saint-Boniface, Man.
JACQUES BUREAU, L.L.B.
6m 18.6.85 Winnipeg.



LE STARR KIDNEY PAD.

Est un remède, sûr et infaillible dont les effets sont durables pour les maladies, et affections des rognons, de la vessie et des voies urinaires, ou autres donnant des maux de reins et de côtés, etc., ou produisant des désordres tels que les urines fréquentes et difficiles, douloureuses ou trop abondantes, la rétention et le sédiment de l'urine, des symptômes d'hydropisie, etc., dénotant la présence des affections ordinaires des organes sécréteurs de l'urine telles que la gravelle, le catarrhe de la vessie et des canaux, la maladie de Bright, l'hydropisie, les calculs, la débilité nerveuse.

On peut se procurer gratis des pamphlets et des témoignages chez les pharmaciens.

Prix, sachet pour enfants, $1 50. Remède efficace pour les enfants qui souffrent des faiblesses de reins.

Sachet ordinaire $2 00. Sachet de reins spécial pour les maladies chroniques.

La Cie Starr Kidney Pad de Toronto, continue d'introduire dans cette Province leur fameux remède, et il n'est que juste d'attirer l'attention sur la longue période de succès qui a accueilli son grand antidote pour tant de maladies douloureuses. Le témoignage de personnes dignes de foi démontrent que des cas invétérés de maladies de Bright et de rognons ont été gueris par l'usage de ces sachets, qui n'ont pas d'égaux pour le traitement des difformités du dos, les faiblesses des organes lombaires et urinaires.

(Victoria Colonist, Sept. 11, 1886.)

Insistez pour avoir ce que vous demandez. On sollicite des correspondances.

McGOWN & COCKBURN,
888 Rue Principale, Winnipeg,
Seuls agents pour le gros.
6m 30,12,86

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

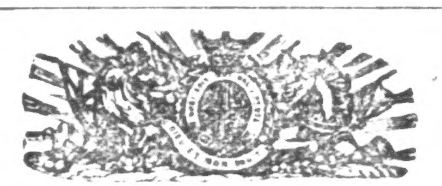
365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

(o:o:o)

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantitlons sur demande.



Soumissions pour permis d'extraire de la pierre des terres de la Couronne dans la Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au député-ministre de l'Intérieur et marquées "Soumissions pour une carrière de pierre," seront reçues à ce département jusqu'à midi, le 9 juillet prochain, pour permis d'extraire de la pierre sur une partie du lot 77, dans les deux milles du large dans la paroisse de St. Clements, dans la province de Manitoba.

Les conditions auxquelles un permis sera accordé, peuvent être obtenues à ce département ou au bureau des bois de la Couronne, à Winnipeg.

Un chèque marqué en faveur du député-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus offert devra accompagner la soumission.

A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur.
Département de l'Intérieur,
Ottawa. 15 juin 1888.
1ins 28.6.88



ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'curie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone ; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. lan 23. 84.



I CURE FITS!

When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I MEAN A RADICAL CURE. I have made the disease of

FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS,

A life long study. I WARRANT my remedy to CURE the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE BOTTLE of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and it will cure you. Address

Dr. H. G. ROOT, 37 Yonge St., Toronto, Ont.

DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. *It never fails.* The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnati, O.

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

GLACE ! GLACE !

Le soussigné fournira

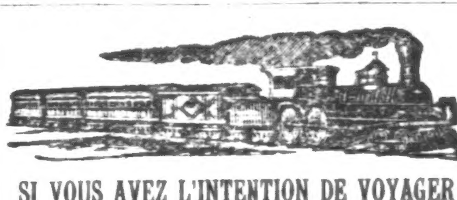
10 lbs de glace

tous les jours, dimanches exceptés, jusqu'au 1er septembre 1888, pour la somme de

$5.00.

J. B. LAUZON,

Avenue Provencher.
2m 10.5.88



SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE VOYAGER

— DANS —

ONTARIO, QUEBEC,

— LES —

ETATS-UNIS ou l'EUROPE.

Ne manquez pas de venir au Bureau du

CHEMIN DE FER

ST. PAUL, MINNEAPOLIS

ET

MANITOBA

376 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

Afin d'acheter vos billets pour destination directe **VIA ST. VINCENT**, de faire marquer vos effets et vous assurer de vos billets de char-dortoir.

Les plus bas prix ! La vitesse la plus grande ! Le plus de confort ! Le choix le plus varie de routes !

Que ce qui peut être offert par n'importe quelle autre ligne. Par Minneapolis, St. Paul, Détroit, Chicago, autres superbes villes américaines et à travers le plus beau pays de l'Amérique.

REPRÉSENTANT TOUTES LES LIGNES OCÉANIQUES DE PREMIÈRE CLASSE.

Pour prix et plus d'informations s'adresser à

H. G. McMICKEN,

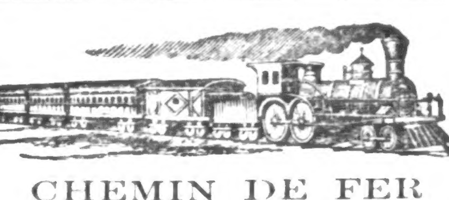
Agent du chemin de fer St. P., Minn. et Man. 376 rue Principale, coin de l'Avenue du Portage, Winnipeg.

Prenez le chars urbains de la station au bureau des billets.

☞ Tout bagage allant en Canada est expédie directement sans examen à la Douane.

ARRIVÉE.				DÉPART.		
		P. M. 5.10	Winnipeg..	A. M. 9.05		
		A. M. 7.00	St. Paul	A. M. 7.30	P. M. 3.00	P. M. 7.30
P. M. 10.30	A. M. 7.00	A. M. 9.30	Chicago	A. M. 9.00	P. M. 3.10	P. M. 8.15
P. M. 6.45	P. M. 10.15	A. M. 6.00	Détroit	P. M. 7.15	P. M. 10.55	A. M. 6.10
	A. M. 9.10	P. M. 9.05	Toronto			
	A. M. 7.00	P. M. 7.50	New-York.	Mardi, Jeudi et Samedi.		

PRIX.	1ère Classe.	2nd Classe.
De Winnipeg à St. Paul	$14 40	
De Winnipeg à Chicago	25 90	$23 40
De Winnipeg à Détroit	33 90	29 40
De Winnipeg à Toronto	39 90	34 40
De Winnipeg à New-York	45 90	40 40
A Liverpool ou Glasgow	80 40	58 50



CHEMIN DE FER

Minneapolis et Saint-Paul

— ET LA CÉLÈBRE —

ALBERT LEA ROUTE.

Deux Convois Directs, Quotidiens

DE SAINT-PAUL ET MINNEAPOLIS

A CHICAGO

Sans changement de chars, se raccordant avec tous les rapides de

L'EST et du SUD-EST.

La seule ligne qui fait circuler des trains directs entre

—DES MOINES, IOWA,—

VIA ALBERT LEA ET FORT HODGE.

TRAINS DIRECTS REGULIERS

— ENTRE —

Minneapolis et Saint-Louis

et les principales cités de la Vallée du Missisipi, ayant à toutes les gares union des raccordements pour tous les points du sud et du sud-ouest.

ECONOMIE de plusieurs heures. La seule ligne qui fasse circuler deux convois directs réguliers, chaque jour, pour KANSAS CITY, Leavenworth et Atchison, se raccordant avec les chemins de fer Union Pacific et Atchison, Topeka et Santa Fé.

Raccordement rapide à toutes les gares de l'Union, avec les convois du St. Paul, Minneapolis et Manitoba, du Northern Pacific, du St. Paul et Duluth, venant et allant vers tous les points du nord et du nord-ouest.

Que l'on n'oublie pas

que les convois du chemin de fer Minneapolis et St. Louis se composent de voitures confortables, de splendides chars-dortoirs et de chars-refectoires somptueux justement célèbres, et de chars à fauteuils inclines, *Horton Reclining Chair Cars.*

150 LBS. DE BAGAGES ADMIS GRATIS. Prix de passage des plus réduits. Pour indicateurs, billets directs, etc., adressez-vous à l'agent le plus voisin, ou à

S. F. BOYD,
Agent général des billets des passagers,
jno. 12.1.88. Minneapolis, Min.

SANTÉ POUR TOUS !!

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Feminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival ; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway, 78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE HUITIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 18 Juillet 1888, à 2 hrs. p.m.

VALEUR DES LOTS $60,000.

1re SERIE—VALEUR DES LOTS - - - $50,000.00
GROS LOT : Un Immeuble de - 5,000.00
$1.00 LE BILLET.

2me SERIE—VALEUR DES LOTS - - - $10,000.00
GROS LOT : Un Immeuble de - 1,000.00
25 Cents LE BILLET.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, MONTRÉAL, CANADA.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

..........billets de 1re Série à $1.00.

..........billets de 2ème Série à 25 cts.

La somme de $.......................... est ci-jointe

ADRESSE
Nom..........................
Rue.................. No..........
ou Boîte du Bureau de Poste No..........
Localité..........................

REMARQUE.—Cette formule de Demande de Billets parait dans LE MANITOBA la première semaine de chaque mois. Enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, No. 11, Rue St. Jacques, Montréal, Canada.

jno.12.1.88.

GRANDE VENTE DE TERRES !

Le soussigné est autorisé par l'honorable COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON, d'offrir en vente plus de

100,000 acres de terrain

Situés à l'est de la Rivière Rouge, à

DES PRIX RELATIVEMENT PEU ÉLEVÉS

ET AUX CONDITIONS

DE PAIEMENT LES PLUS FACILES.

Ces terrains sont composés des sections 8 et 26 de chaque township et de lots de rivière sur la Rivière Rouge, situés dans les paroisses de Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pie, dont suit la liste :—

D'après les arpentages de l'ancienne paroisse de Saint-Agathe :

Lot No.		Superficie		Lot No.		Superficie	
Lot No.	7—	Superficie	144 acres	Lot No.	276—	Superficie	143 acres
"	9,	"	152 "	"	278,	"	141 "
"	168,	"	68 "	"	280,	"	141 "
"	170,	"	105 "	"	282,	"	140 "
"	184,	"	144 "	"	284,	"	64 "
"	186,	"	144 "	"	286,	"	67 "
"	188,	"	137 "	"	288,	"	77 "
"	190,	"	131 "	"	435,	"	132 "
"	192,	"	128 "	"	437,	"	133 "
"	194,	"	126 "	"	439,	"	135 "
"	196,	"	127 "	"	486,	"	171 "
"	198,	"	128 "	"	506,	"	161 "
"	244,	"	123 "	"	632,	"	164 "
"	274,	"	79 "				

Pour plus amples renseignements s'adresser à

A. A. C. LARIVIÈRE.

BUREAUX :

Avenue Provencher, pres du pont, Saint-Boniface.

jno. 10.5.88.



ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,
Rue Dumoulin, Saint-Boniface.
1a 12.5.87

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux :

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

Restaurant Saint-Boniface.

M. A. Pétrin a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un Restaurant dans l'ancien magasin de M. Beaupré,

AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

Cet établissement sera ouvert à toute heure.

Grande variété de pâtisseries,
Huitres,
Fruits,
Viandes et
poissons en conserve,

CIGARES, CIGARETTES

et autres tabacs de première qualité.
2m 22.3.88.



7½ Cords of Beech have been Sawed by one man in nine hours. Hundreds have sawed 5 and 6 cords daily. "*Exactly*" what every Farmer and Wood Chopper wants. *First order* from your vicinity secures the *Agency.* No Duty to pay, we manufacture in Canada. Write for Illustrated Catalogue sent *FREE* to all. Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 303 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA"

— :o: —

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE : —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

—(o TOUTES ESPECES DE o)—

BLANCS et FORMULES

— A L'USAGE DES —

Corporations Municipales

— :o: —

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publication

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA